

# Questionnaire Association PENTOP

## Anne-Laurence PETEL | Liste Aix au Cœur

### I. Participation citoyenne

Remettre les Aixois au cœur de la vie politique sera l'une des priorités de notre mandat. Parce que l'avenir de notre ville nous concerne tous, nous allons vous rendre la parole et insuffler une dynamique participative pour faire des choix ensemble. Nous considérons qu'un projet n'a de réelle valeur que s'il est partagé. C'est une question de démocratie et de confiance.

Notre ambition : impliquer les citoyens dans le processus de décision municipale, pour mieux décider, en toute transparence

Parmi les principales mesures que nous prendrons pour favoriser la participation citoyenne et rendre des comptes aux citoyens pour une gestion plus transparente de la ville :

- Nous mettrons enfin en place les Conseils de Quartier prévus par la loi, pour vous associer à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets.
- Nous réserverons 5% du budget municipal pour des initiatives citoyennes sélectionnées via un processus transparent d'appel à projets.
- Nous mettrons en place régulièrement des consultations citoyennes numériques auprès des habitants.
- Nous diffuserons en direct les conseils municipaux en ligne avec la possibilité de poser des questions aux élus.
- Nous publierons en ligne le Budget Municipal avec une approche simplifiée et pédagogique.
- Nous ferons une présentation de la situation financière de la commune chaque année aux organismes consulaires et représentants du monde économique.
- Nous publierons un bilan annuel des embauches réalisées par chacun des services de la municipalité.

### 2. Inondation

Le risque inondation est insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme aixois. Un changement de cap clair apparaît donc nécessaire pour une prise en compte accrue de ce risque.

Situé aux confins du bassin versant de la chaîne la Trévaresse, la plateau de Puyricard est traversé par la Touloubre et ses affluents. Sous l'effet conjugué des épisodes méditerranéens violents et de la déclivité naturelle du terrain, ce secteur a régulièrement été le théâtre d'inondations, phénomène aggravé par le fort développement de l'urbanisation depuis les années 1980. En septembre 1993, la crue de la Touloubre a causé d'importants dégâts à Puyricard, ayant conduit à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Depuis les inondations de 1993, le risque inondation s'est encore amplifié localement, tant en raison de la progression de l'urbanisation dans des zones inondables que de l'intensification des aléas naturels résultant du changement climatique, comme en témoigne par exemple le terrible épisode de juin 2010 dans la région de Draguignan (Var).

Dans ce contexte, la mise en place d'un plan de prévention du risque inondation (PPRi) pour la Touloubre et ses affluents apparaît aujourd'hui indispensable.

A la suite d'une rencontre avec le bureau de votre association, j'ai adressé un courrier au Préfet pour l'alerter sur la nécessité de la mise en œuvre d'un plan de prévention du risque inondation dans les meilleurs délais (21 février 2019). Mon engagement et ma détermination sur le sujet n'ont pas changé.

### **3. Urbanisme**

La ville d'Aix-en-Provence n'a pas aujourd'hui de politique d'urbanisme, elle a une politique de construction, pensée au coup par coup. C'est particulièrement vrai à Puyricard où les maisons individuelles sont remplacées par des immeubles, au gré des opérations de promotions immobilière, et où l'urbanisation se développe sans cohérence d'ensemble ni réflexion sur les infrastructures, la biodiversité ou la qualité de vie des habitants.

Demain, nous arrêterons les constructions anarchiques pour réfléchir avec les habitants et avec des urbanistes à l'évolution de votre quartier et aux problèmes de stationnement, pour un développement intelligent et respectueux.

#### **Pour un urbanisme et un habitat durables**

Les transports, l'urbanisme et l'habitat doivent être pensés ensemble. Demain, le développement de la ville se fera avec des exigences environnementales fortes, des transports écologiques et en concertation avec les experts et les habitants.

Notre ambition : maîtriser l'urbanisme et rendre le logement accessible

#### **Urbanisme**

- Nous créerons l'Atelier du Paysage Urbain, lieu d'échange et de co-construction de tous les projets d'urbanisme.
- Nous réviserons les grands projets en cours (ZAC de la Constance, extension de la Duranne, ...) pour maîtriser la croissance de la ville.
- Nous ferons du label environnemental Eco-Quartier une exigence pour tout nouveau projet d'urbanisme.
- Nous engagerons la rénovation énergétique des bâtiments communaux grâce à des « contrats de performance énergétique » et nous développerons l'énergie solaire en toiture.
- Nous éviterons la fragmentation et l'urbanisation des derniers "espaces naturels" et favoriserons la continuité écologique entre le Val de l'Arc, la Torse, le Roc Fleuri et le Grand site Sainte-Victoire.
- Nous lancerons une opération "Faire place belle" pour requalifier toutes les places de la ville en fonction des attentes des habitants.

- Nous aménagerons le boulevard extérieur en véritable lieu de vie commerçant et attractif.
- Nous lancerons d'un appel à projets d'urbanistes et une concertation pour l'évolution de la Duranne.

### **Protection du foncier agricole**

La protection du foncier agricole a été l'une de mes priorités depuis le début de mon mandat parlementaire.

Rapporteuse d'une mission sur la protection et le partage du foncier agricole, co-présidente du Comité pour l'économie verte, je travaille depuis deux ans sur cet axe majeur du Plan biodiversité qu'est le « zéro artificialisation nette », et dont le Président de la République a rappelé l'importance lors de son discours pour « une terre habitable » en mai dernier.

Dans le département des Bouches-du-Rhône entre 2010 et 2017, la surface de sols artificialisés est passée de 14% à 21%. La vitesse à laquelle nous développons nos villes ici et notre manière de le faire, par l'étalement urbain, en laissant bureaux et logements vacants, en grignotant chaque jour les terres agricoles, doit nous inquiéter et nous alerter.

Demain, maire d'Aix-en-Provence, la lutte contre l'artificialisation et la protection du foncier agricole (notamment via la création de zones agricoles protégées) seront une priorité de mon mandat. Cette nouvelle orientation permettra notamment la mise en œuvre un Projet Alimentaire Territorial pour fournir les écoles et les EHPAD en produits bio et locaux en développant l'agriculture à Luynes, Les Milles et Puyricard.

## **4. Transports**

Les transports sont la priorité du mandat car circuler librement c'est respirer mieux et vivre mieux au quotidien. Pour rattraper notre retard, nous avons prévu des solutions immédiates et écologiques. Nous ferons du Plan Vélo et du désengorgement de la Zone d'Activités des Milles nos actions prioritaires. Pour prendre de l'avance, nous mettrons l'innovation au service des transports.

Notre ambition : circuler facilement pour mieux vivre à Aix

- Nous créerons deux centres de transport multimodaux, dans le Pôle d'activités des Milles et au Nord d'Aix.

### **Haltes ferroviaires**

- Nous remettrons en service les haltes ferroviaires de Luynes, Puyricard, La Calade en coopération avec la Région.
- Nous ouvrirons la ligne SNCF Aix-Rognac-Marignane aux voyageurs ou aux bus et vélo en réaménageant la voie.

### **Bus et covoiturage en voies réservées**

- Nous développerons des lignes de bus en voies réservées sur les autoroutes A51 et A8, et la D9, pour favoriser les déplacements collectifs rapides.

- Nous lancerons un large plan de restructuration des mobilités dans la zone d'activités des Milles pour désengorger les routes. Après une analyse précise des habitudes et des flux, nous privilégierons différents moyens de déplacement en fonction des distances parcourues :
  - De 0 à 3 km, nous créerons des pistes cyclables sécurisées et continues et des cheminements piétons.
  - De 3 à 10 km, nous mettrons en place une Autoroute du vélo entre le centre-ville et la Zone d'Activités, ainsi qu'un BHNS. Nous inciterons au covoiturage sur les voies partagées avec les bus.
  - De 10 à 50 km, nous développerons les bus en voies réservées sur les autoroutes et travaillerons à la réouverture des haltes ferroviaires. Nous mettrons en place une desserte de la zone en minibus (matin, midi, et soir).
- Nous élargirons les horaires des bus en soirée et la nuit à destination des villages et des quartiers (Les Milles, Luynes, Célongy, Puyricard, La Duranne).

### **Un plan vélo ambitieux**

- Nous mettrons en œuvre un Plan Vélo ambitieux pour encourager les Aixois à utiliser le vélo de manière sûre et rapide :
  - Création de vrais itinéraires cyclables dans toute la ville, protégés pour au moins 50% des pistes nouvellement créées, avec notamment une piste cyclable à double-sens sur le boulevard extérieur.
  - Mise en place d'une "Autoroute du Vélo", piste cyclable continue et protégée entre Aix-en-Provence et le pôle d'activités des Milles et de la Duranne.
  - Création de parkings à vélo sécurisés dans les lieux les plus fréquentés.
  - Mise en place d'un service municipal de location de vélos électriques.
- Nous définirons des règles strictes de cohabitation des différents modes de circulation en ville, en particulier en régulant l'accès des deux roues motorisées aux zones piétonnes.

### **AirAixPress : un transport innovant et électrique pour demain**

Nous innoverons pour changer nos vies, avec un moyen de transport qui vous fera gagner 9 jours de temps de trajets par an !

Nous créerons plusieurs lignes de navettes suspendues rapides le long des axes principaux pour :

- Relier les villages entre eux, notamment le Nord d'Aix à la Zone d'Activités des Milles en 15 minutes.
- Proposer une alternative plus rapide, moins chère et plus écologique que la voiture.

- Garantir des trajets point à point sans correspondance.

## **5. Equipements**

Les villages d'Aix (Puyricard, Les Milles, Luynes, etc.) sont les grands oubliés de la municipalité depuis 19 ans. Résultat : des constructions anarchiques, un manque de transports en commun, des commerces en souffrance, un service nettoyage absent et des incivilités qui se multiplient.

### **Un vrai adjoint de village doté de moyens**

Je m'appuierai sur des adjoints de village présents sur le terrain et je leur donnerai plus de moyens pour prendre des décisions au plus près de vous.

### **Une police municipale et un service nettoyage dédiés au village**

Nous ouvrirons un poste de police municipale à Puyricard avec des effectifs dédiés, pour plus de proximité et une meilleure réactivité contre les cambriolages et les incivilités.

Votre adjoint de village disposera de personnels dédiés pour le nettoyage du village, c'est une nécessité pour agir rapidement pour plus de propreté.

### **Une vraie mairie de village ouverte à tous**

Demain, votre mairie ne sera plus « annexe » ! Elle sera ouverte à tous, avec plus de services, accueillant associations, médiation, ateliers numériques intergénérationnels.

### **Des déplacements plus sûrs et plus efficaces**

Nous ouvrirons une négociation avec la Région pour une halte ferroviaire à Puyricard, qui serait très utile pour rejoindre le centre-ville. Nous développerons l'offre de bus après 20h et une desserte plus efficace. Nous aménagerons une piste cyclable continue et sécurisée vers le centre-ville.

### **Un centre village vivant et animé**

Nous favoriserons l'implantation de petits commerces et d'un magasin collectif de producteurs locaux dans le centre de Puyricard. Nous soutiendrons les initiatives des associations pour animer le village.

### **Entretien des fossés et cours d'eau**

Aujourd'hui, les fossés et les cours d'eau sont laissés à l'abandon. Un constat similaire peut d'ailleurs être dressé pour les parcs et jardins de la ville d'Aix, notamment le Parc de la Torse, où l'entretien des berges du cours d'eau et de l'étang sont quasi-inexistants. Une restauration écologique d'ampleur s'impose d'urgence. Un plan d'entretien sérieux des fossés et des cours d'eau constituera en outre un élément important pour la gestion du risque inondation, aujourd'hui négligé par l'équipe municipale.

## **6. Environnement**

Nous devons adapter notre ville aux changements climatiques, car notre bien-être en dépend. Pour préserver la biodiversité, mieux respirer, et vivre mieux dans une ville-nature, le développement durable guidera toutes nos décisions. Nous avons l'ambition de faire d'Aix-en-Provence une capitale verte européenne.

Notre ambition : faire d'Aix-en-Provence un modèle de ville éco-responsable

- Nous rejoindrons la Convention internationale des Maires pour l'Energie et le Climat, pour réduire de 40% nos gaz à effet de serre d'ici 2030.
- Nous créerons un Conseil Local de l'Environnement composé d'experts et d'associations pour suivre nos objectifs et nos actions.
- Nous lutterons contre les îlots de chaleur urbains, en végétalisant les places, les rues et les cours d'écoles avec un choix d'espèces adaptées.
- Nous ferons un audit régulier de la qualité de l'air dans chaque école et nous installerons des systèmes performants de purification de l'air à l'intérieur des classes.
- Nous mettrons en place un entretien respectueux et rigoureux du patrimoine végétal par :
  - o des méthodes de taille respectueuses des arbres, et un diagnostic systématique de l'état sanitaire des spécimens âgés pour privilégier la conservation plutôt que l'abattage.
  - o un diagnostic écologique et des mesures de restauration des secteurs terrestres (nouvelles plantations) et des espaces aquatiques des parcs (Torse et Arc).
  - o des mesures favorisant la biodiversité entomologique et ornithologique des parcs et jardins (nichoirs, hôtels à insectes, ruches) et pouvant être étendues aux particuliers et aux copropriétés sous la forme d'aides financières ou techniques.
  - o une sensibilisation du public par panneaux d'information sur la biodiversité et sa préservation
- Nous sanctuariserons les parcs et jardins existants dans le Plan Local d'Urbanisme pour mieux les protéger.
- Nous lancerons un plan de sauvegarde et de remise en état des berges pour les transformer en promenades (Torse, Touloubre, Arc, Luynes).
- Nous créerons des zones agricoles protégées pour y installer de jeunes agriculteurs.